

Champion Obtient Une Ordonnance Provisoire De La Cour En Vue D'un Plan D'arrangement Avec Mamba

TORONTO, ONTARIO. Le 7 février 2014. Champion Iron Limited (TSX:CHM, FSE:PO2) (« Champion » ou l'« Entreprise ») a le plaisir d'annoncer qu'elle vient d'obtenir de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle commercial) une ordonnance provisoire autorisant la tenue d'une réunion extraordinaire (la « Réunion ») des actionnaires (« Actionnaires de Champion ») et des titulaires d'options (« Titulaires d'options de Champion », lesquels forment avec les Actionnaires de Champion les « Porteurs de titres de Champion ») ainsi que des questions relevant du déroulement de la Réunion.

Lors de la Réunion, on demandera aux Porteurs de titres de Champion d'étudier une résolution extraordinaire afférente au plan d'arrangement (l'« Arrangement ») proposé qui concerne l'Entreprise, Mamba Minerals Limited (« Mamba ») et 2401397 Ontario Inc. (« Canco »), filiale en propriété exclusive de Mamba au Canada, et, si les Porteurs de titres le jugent à propos, de l'approuver. L'Arrangement sera conclu conformément à une entente d'arrangement intervenue le 5 décembre 2013 entre l'Entreprise et Mamba (l'« Entente d'arrangement »).

Il est prévu que les documents relatifs à cette Réunion, y compris un avis de réunion extraordinaire et une circulaire d'information de la direction, seront envoyés par la poste aux Porteurs de titres de Champion le

28 janvier 2014, soit préalablement à la tenue de la Réunion conformément aux dispositions légales. Par la suite, l'Entreprise déposera les documents relatifs à la Réunion pour les rendre disponibles sur son profil SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

La Réunion se tiendra dans les bureaux de Norton Rose Fulbright Canada LLP, à la Royal Bank Plaza, tour sud, bureau 3800, 200 Bay Street, Toronto (Ontario) le 27 mars 2014 à 10 h (heure de Toronto).

Pour prendre effet, l'Arrangement devra recueillir l'approbation (i) d'au moins 66 % (deux tiers) des suffrages exprimés par les Actionnaires de Champion à cette Réunion; (ii) d'au moins 66 % (deux tiers) des suffrages exprimés par les Actionnaires de Champion et les Titulaires d'options de Champion rassemblés en une catégorie unique; et (iii) de la majorité des suffrages exprimés par les Actionnaires de Champion, sauf ceux exprimés par les détenteurs d'actions ordinaires de Champion qui sont intéressés, apparentés ou des alliés de Champion.

Selon cet Arrangement, chaque Actionnaire de Champion pourra recevoir 0,7333333 (« Taux de change ») action ordinaire de Mamba (« Action de Mamba ») contre chaque action ordinaire de Champion qu'il détient. Certains Actionnaires admissibles de Champion pourront choisir de recevoir des titres convertibles (« Titres convertibles ») de Canco au lieu des titres de Mamba prévus par l'Arrangement en contrepartie d'une partie ou de l'ensemble de leurs actions. L'Arrangement prévoit également l'émission d'options de remplacement (« Options de remplacement ») par Mamba aux Titulaires d'options de Champion selon le Taux de change.

Le regroupement d'entreprises aura pour effet de créer une compagnie minière appelée « Champion Iron Limited » qui détiendra de vastes terrains miniers dans un des plus riches bassins ferrifères de la planète et sera dotée d'une équipe de directeurs et d'administrateurs réputés pour leur capacité à attirer des investissements stratégiques vers de grands projets d'exploitation. Cette nouvelle compagnie sera toujours cotée à la bourse d'Australie (« ASX »). Bien qu'il soit prévu que les actions ordinaires de Champion cessent d'être cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») avec la clôture de l'Arrangement, l'une des dispositions de l'Arrangement spécifie que les actions de Mamba seront inscrites à la cote de la TSX à partir de cette même date, ce qui permettrait une présence à la fois en Amérique du Nord et en Australie.

Les administrateurs, les cadres supérieurs et les initiés de Champion, qui détiennent environ 17,85 % du capital-actions pleinement dilué, ont conclu une entente de vote avec Mamba, selon laquelle ils acceptent d'exercer leur droit de vote afférent à leurs titres (y compris leurs options de Champion) pour l'Arrangement sous réserve de certaines conditions.

Les actionnaires de Mamba doivent également entériner divers aspects de l'opération, notamment l'émission de titres de Mamba en vertu de l'Arrangement et la consolidation 1:10 des actions dépendantes du rendement de Mamba. Les administrateurs de Mamba, qui détiennent 7 % du capital non dilué, ont confirmé leur intention de voter pour ces résolutions en vue de soutenir l'Arrangement. L'Arrangement dépend également d'autres approbations judiciaires, réglementaires et boursières, mais il n'est pas soumis au principe de diligence raisonnable.

Il est prévu que l'Arrangement soit clôturé le 31 mars 2014, peu après réception de toutes les approbations boursières et judiciaires.

À propos de Champion Iron Limited

Champion, compagnie d'exploration et d'exploitation du fer, possède des bureaux à Montréal et à Toronto et se consacre au développement de ses ressources importantes en fer dans la province de Québec. Champion détient 100 % des intérêts du portefeuille Fermont en minerai de fer (Fermont Iron Holdings) au Québec.

Ce portefeuille qui comprend également le projet phrase de Consolidated Fire Lake North se situe dans le plus important bassin

ferrifère en exploitation au Canada, tout près de cinq mines de fer en exploitation et d'infrastructures de transport et d'électricité. Le projet Consolidated Fire Lake North est situé à la frontière nord de la mine Fire Lake exploitée par ArcelorMittal et 60 km au sud de la mine Bloom Lake de Cliffs National Resources dans le Nord-Est du Québec.

Champion a annoncé récemment la conclusion d'une entente avec Mamba Minerals Limited (ASX:MAB) en vue de regrouper les deux entreprises grâce à un plan d'arrangement agréé par un tribunal. Ce regroupement formera ainsi une nouvelle compagnie minière qui portera le nom de « Champion Iron Limited » et dont les liquidités dépasseront les 20 millions de dollars, soit suffisamment pour compléter l'étude de faisabilité du projet Consolidated Fire Lake North. De plus, les directeurs et administrateurs de l'équipe en charge de la nouvelle compagnie ont démontré leur capacité à attirer des investissements stratégiques dans des projets d'envergure. Cette transaction devrait être conclue d'ici le 31 mars 2014 (pour obtenir d'autres renseignements, voir le communiqué de presse de Champion du 5 décembre 2013).

<https://nouvelles.championiron.com/index.php?s=2429&item=122523>